

TR/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE MAURICE GUNSBORG (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Maurice Gunsbourg par la société ECR – 8 rue de l'Industrie – 77550 Limoges Fourches, agissant pour le compte d'ENEDIS – 12 rue du Centre – 93160 Noisy le Grand (raccordement électrique),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Maurice Gunsbourg au droit des n°s 1 à 1bis** à compter du **29 août 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **2 septembre 2022 à 17 heures** :

- **Neutralisation du stationnement,**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

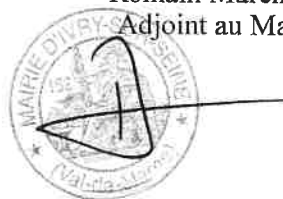
ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Société ECR – 8 rue de l'Industrie – 77550 Limoges Fourches.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Romain Marchand
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 12 AOUT 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire,
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset